



REPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2E ÉTAGE SUITE)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU

8205 RUE FONTENEAU, MONTRÉAL, H1K 4E1

LISTE DES PLANS DE MÉCANIQUE

M000 PAGE DE PRÉSENTATION
M001 ZONE DE TRAVAUX ET LÉGENDES
M101 VENTILATION / NIVEAU 2 / DÉMOLITION
M102 PROTECTION INCENDIE / NIVEAU 2 / DÉMOLITION
M103 RÉGULATION AUTOMATIQUE / NIVEAU 2 / DÉMOLITION
M401 VENTILATION / NIVEAU 2 / RÉAMÉNAGEMENT
M501 PROTECTION INCENDIE / NIVEAU 2 / RÉAMÉNAGEMENT
M601 RÉGULATION AUTOMATIQUE / NIVEAU 2 / RÉAMÉNAGEMENT

NO.AO : 24-038

NO.CLIENT: 045E72870

128-03-04

ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES

2024-02-20

M000

NOTES GÉNÉRALES S'APPLIQUANT À L'ENSEMBLE DES PLANS :

SAUF AUTREMENT INDICÉ, TOUS LES MURS SONT EN BLOCS DE MAÇONNERIE ET DE DALLE À DALLE. PRÉVOIR LES PERÇEMENTS AUX ENDROITS REQUIS POUR LE PASSAGE DES NOUVEAUX TUYAUX ET CONDUITS.

LÉGENDES

» VENTILATION

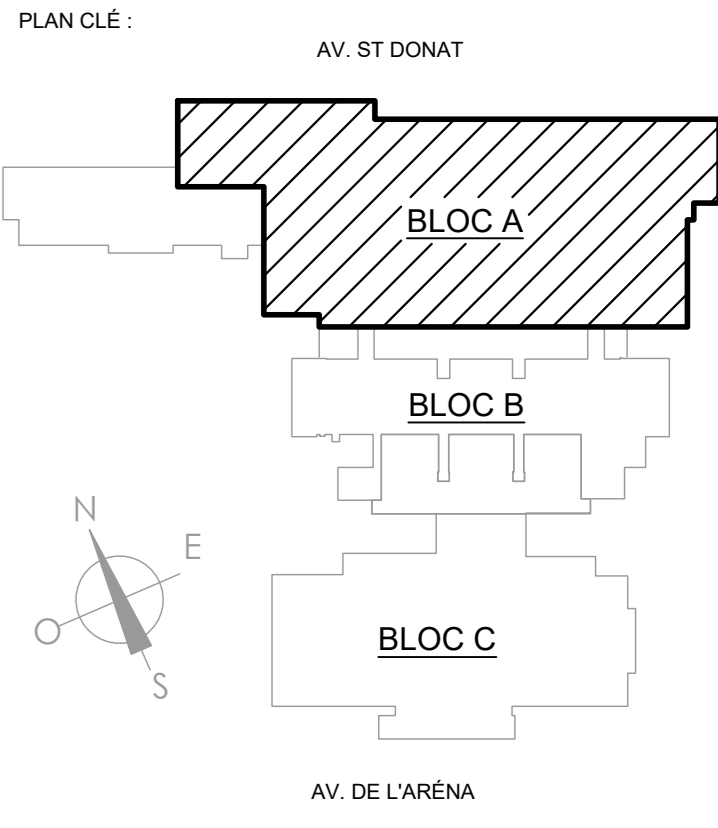
- EXISTANT À CONSERVER
- EXISTANT À ENLEVER
- CONDUIT D'ALIMENTATION VERS LE HAUT
- CONDUIT D'ALIMENTATION VERS LE BAS
- CONDUIT DE RETOUR OU D'ÉVACUATION VERS LE HAUT
- CONDUIT DE RETOUR OU D'ÉVACUATION VERS LE BAS
- TRANSITION SUR CONDUIT DE VENTILATION
- TRANSITION RECTANGULAIRE À ROND
- CHANGEMENT D'ÉLEVATION
- COUDE CARRE AVEC AUBES DIRECTRICES
- COUDE ROND AVEC AUBES DIRECTRICES
- CONDUIT FLEXIBLE
- REGISTRE COUPE FEU
- REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE
- EXTRACTEUR D'AIR
- PORTE D'ACCÈS CONDUIT
- GRILLE DE RETOUR OU D'ÉVACUATION
- DIFFUSEUR CARRE
- GRILLE D'ALIMENTATION, DE RETOUR OU D'ÉVACUATION
- GRILLE DE TRANSFERT
- TRANSFERT D'AIR EN "Y" AVEC REVÊTEMENT INSONORISANT
- BOÎTE DE MÉLANGE DOUBLE GAINÉ

» LÉGENDE DE PROTECTION INCENDIE

- EXISTANT À CONSERVER
- EXISTANT À ENLEVER
- TUYAUX DE PROTECTION INCENDIE (EAU)
- GICLÉUR PENDANT, SEMI-ENCASTRÉ CHROMÉ
- GICLÉUR DROIT, BRASS
- GICLÉUR C/A GRILLAGE DE PROTECTION

» RÉGULATION AUTOMATIQUE

- THERMOSTAT PNEUMATIQUE DE PIÈCE
- TUYAUX PNEUMATIQUES FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LA DISCIPLINE DE RÉGULATION AUTOMATIQUE
- EC EXISTANT CONSERVÉ
- EAD EXISTANT À DÉPLACER
- ED EXISTANT DÉPLACÉ

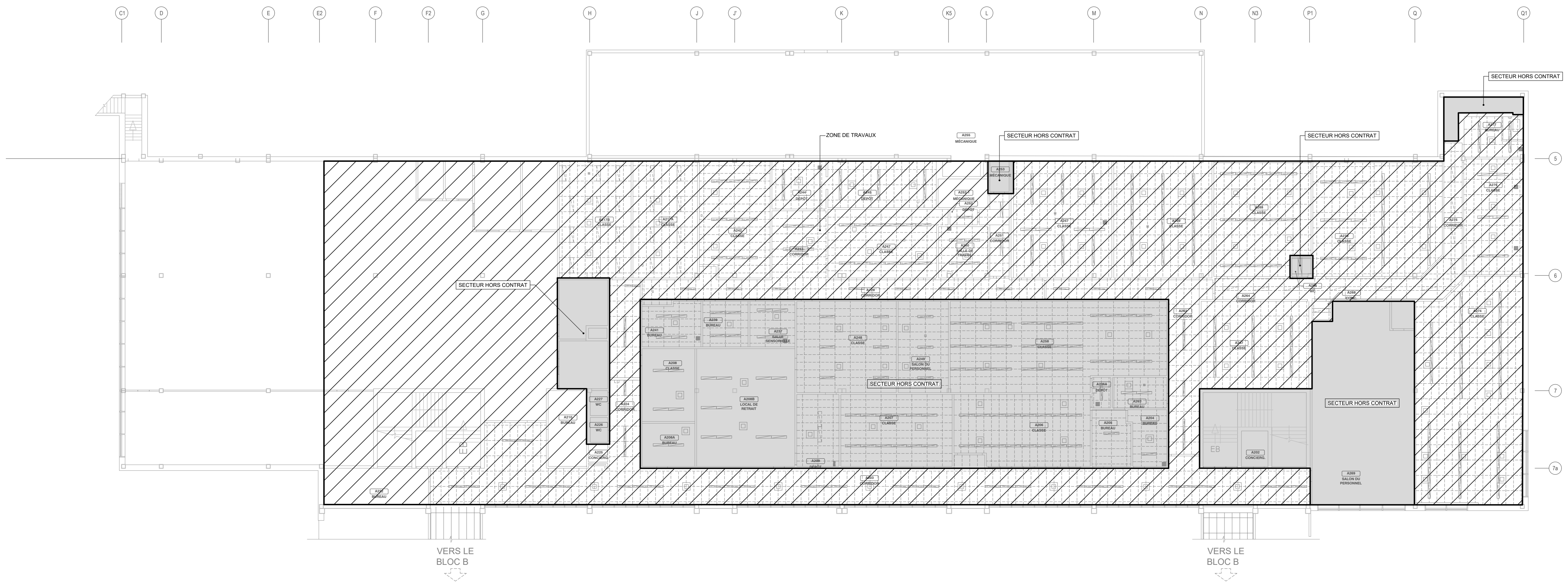


NOTE
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite. Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'écrit. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'apporter les modifications nécessaires avant le début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFESSIONNELS :
Architectes
yelle | maille et associés architectes inc.

188, rue Saint-Paul, Québec, Québec H2N 2Z9
Téléphone : 514 381-1212
Téléfax : 514 381-1213
www.yellemaille.ca



NIVEAU 2

0	APPEL D'OFFRES	2024-02-20
N°	EMIS POUR :	DATE

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com



2024-02-12
TITRE DU PROJET :
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIÈRE (PLAFOND 2^e ÉTAGE SUITE)
ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
800, RUE FONTENEAU, MONTREAL, QC, H1K 4E1
DISCIPLINE :
MÉCANIQUE

TITRE DU PLAN :
ZONE DE TRAVAUX ET LÉGENDES

CONCEPTEUR : S. CADIEUX, ING.	N° PROJET CLIENT : 045E72870
TECHNICIENNE (PRINCIPALE) : D. KOJADJIO, ING.	N° PROJET : 128-03-04
DATE DE CRÉATION : 2023-11-20	ÉCHELLE : 1:150
N° PLAN :	

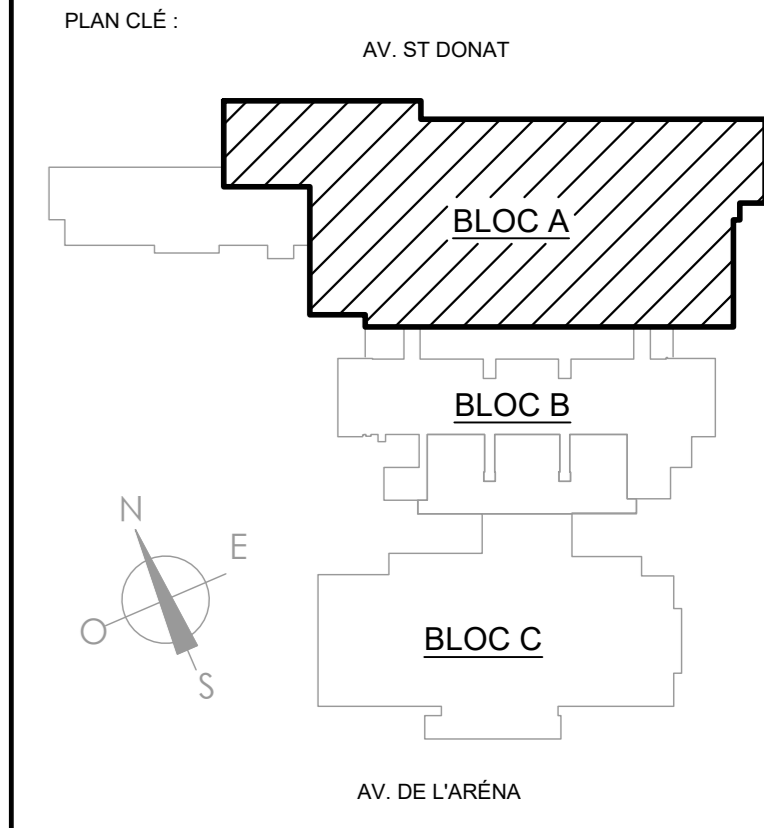
NOTES GÉNÉRALES :

-L'EMPLACEMENT ET LE DIMENSIONNEMENT DES CONDUITS DE VENTILATION EST APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER L'INGÉNIEUR SANS DÉLAIS DE TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES PLANS ET LES INSTALLATIONS EXISTANTES.

LA DISCIPLINE DE VENTILATION DOIT REMPLACER L'ENSEMBLE DES SUPPORTS DES CONDUITS DE VENTILATION (ALIMENTATION ET RETOUR) ET ET DES COMPOSANTES (BOÎTE DE MÉLANGE DOUBLE GAINÉ) DANS LA ZONE DES TRAVAUX. LES NOUVEAUX SUPPORTS DOIVENT RENDRE LES INSTALLATIONS CONFORMES AUX NORMES SISMQUES. FOURNIR UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN LA MATIÈRE À LA FIN DES TRAVAUX. DES CONDUITS ÉLECTRIQUES CIRCULENT DANS LA DALLE DE BÉTON. RÉUTILISER L'EMPLACEMENT DES SUPPORTS EXISTANTS ET PRÉVOIR UN SCAN DE LA DALLE POUR LE NOUVEAUX PERÇEMENTS.

-PRÉLEVER LE DÉBIT D'AIR TOTAL AU 3ème ÉTAGE ET AU REZ-DE-CHAUSSEE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX SUR LES EMBRANCHEMENTS PRINCIPAUX, ALIMENTATION ET RETOUR. SOUMETTRE LE RAPPORT À L'INGÉNIEUR AVANT LE BALANCEMENT FINAL.

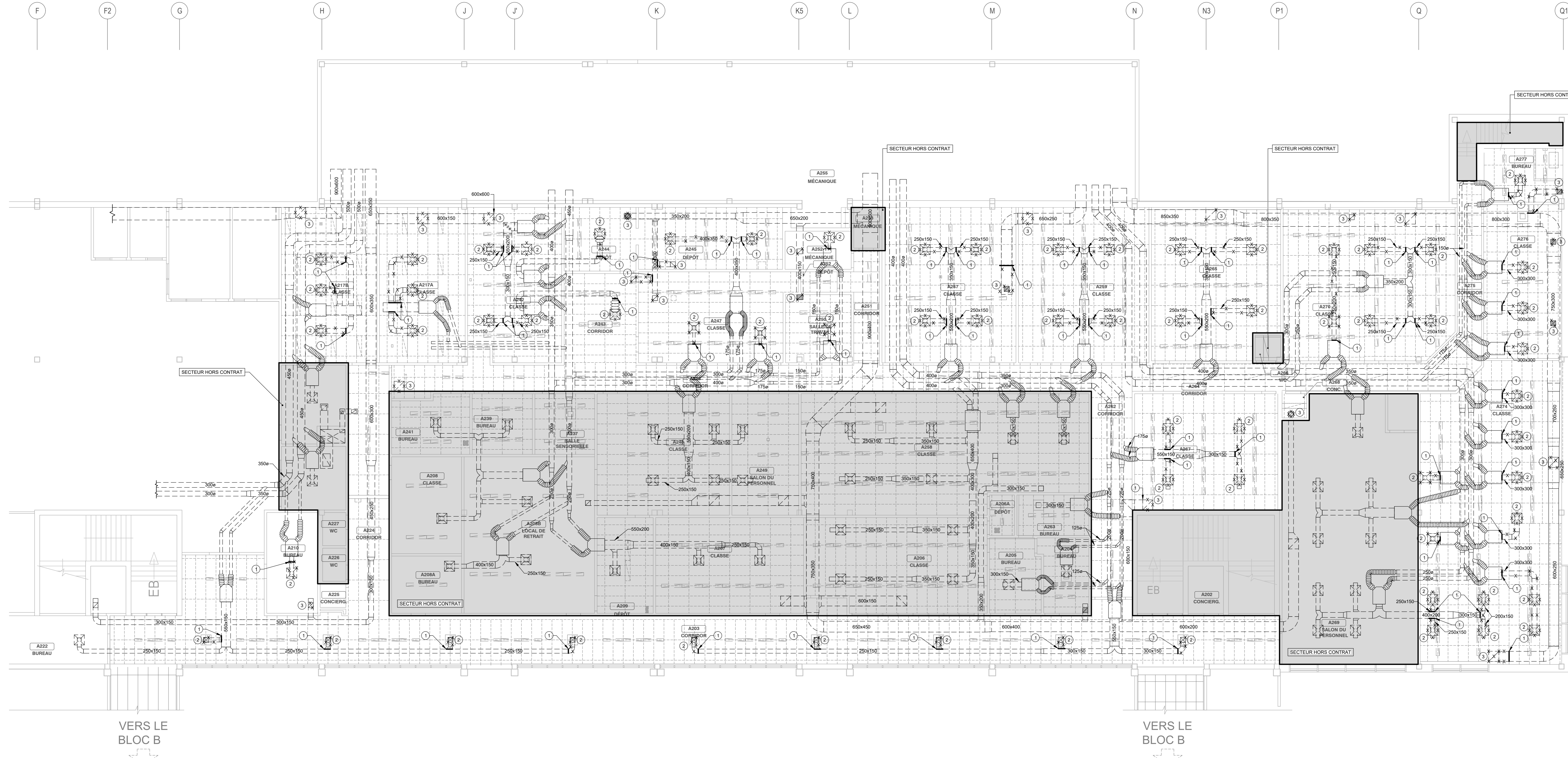
-PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE L'ISOLATION THERMIQUE SUR UNE LONGUEUR DE 15 MÈTRES SUR LES CONDUITS PRINCIPAUX (Ø300 MM DE DIAMÈTRE). L'EMPLACEMENT SERA DÉTERMINÉ AU CHANTIER LORS DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.



NOTE
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite.
Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'échelle. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'apporter immédiatement, au début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFessionNELS :
Architecte
yelle | maille et associés architectes inc.



NOTE(S) DE DÉMOLITION :

- ① DÉMANTÉLER JUSQU'À CE POINT OU ENTRE CES POINTS ET BOUCHER ÉTANCHE SI REQUIS.
- ② DIFFUSEUR À DÉMANTÉLER.
- ③ GRILLE DE RETOUR EXISTANTE C/À SECTION DE CONDUIT À DÉMANTÉLER. BOUCHER ÉTANCHE SI NON RÉUTILISÉ.

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com



TITRE DU PROJET :
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2^e ÉTAGE SUITE)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
800 RUE FONTENEAU, MONTREAL, QC, H1K 4E1

DÉSCRIPTIF :
MÉCANIQUE

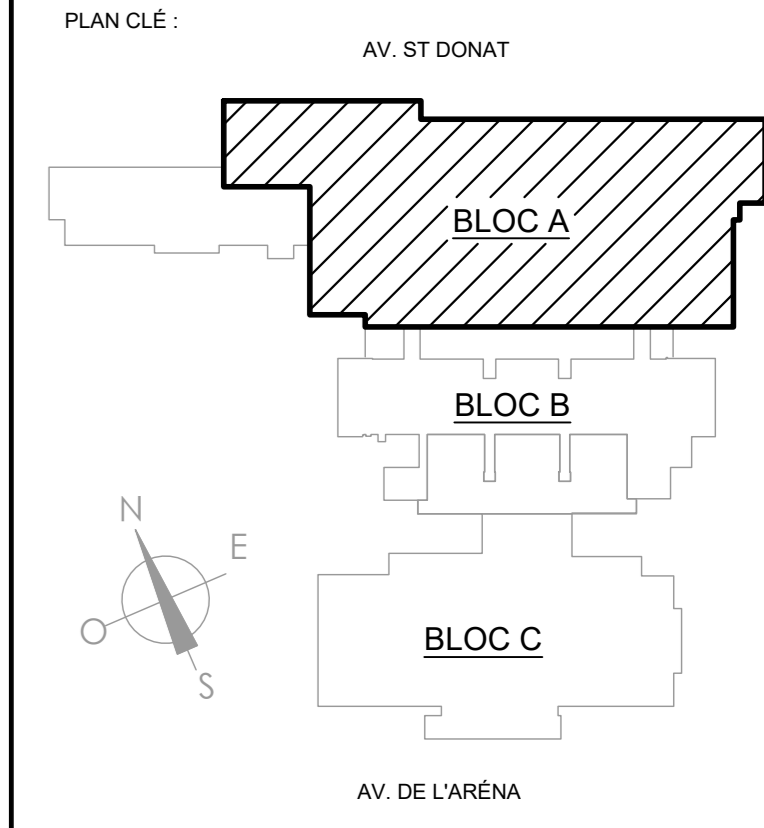
TITRE DU PLAN :
VENTILATION NIVEAU 2 DÉMOLITION

CONCEPTEUR : S. CADIEUX, ING.
TECHNICIENNE (PRINCIPALE) : D. KOJADJIO, ING.
DATE DE CRÉATION : 2023-11-20
No PLAN :

No PROJET CLIENT : 045E72870
No PROJET : 120-03-04
ÉCHELLE : 1:100

NOTES GÉNÉRALES :

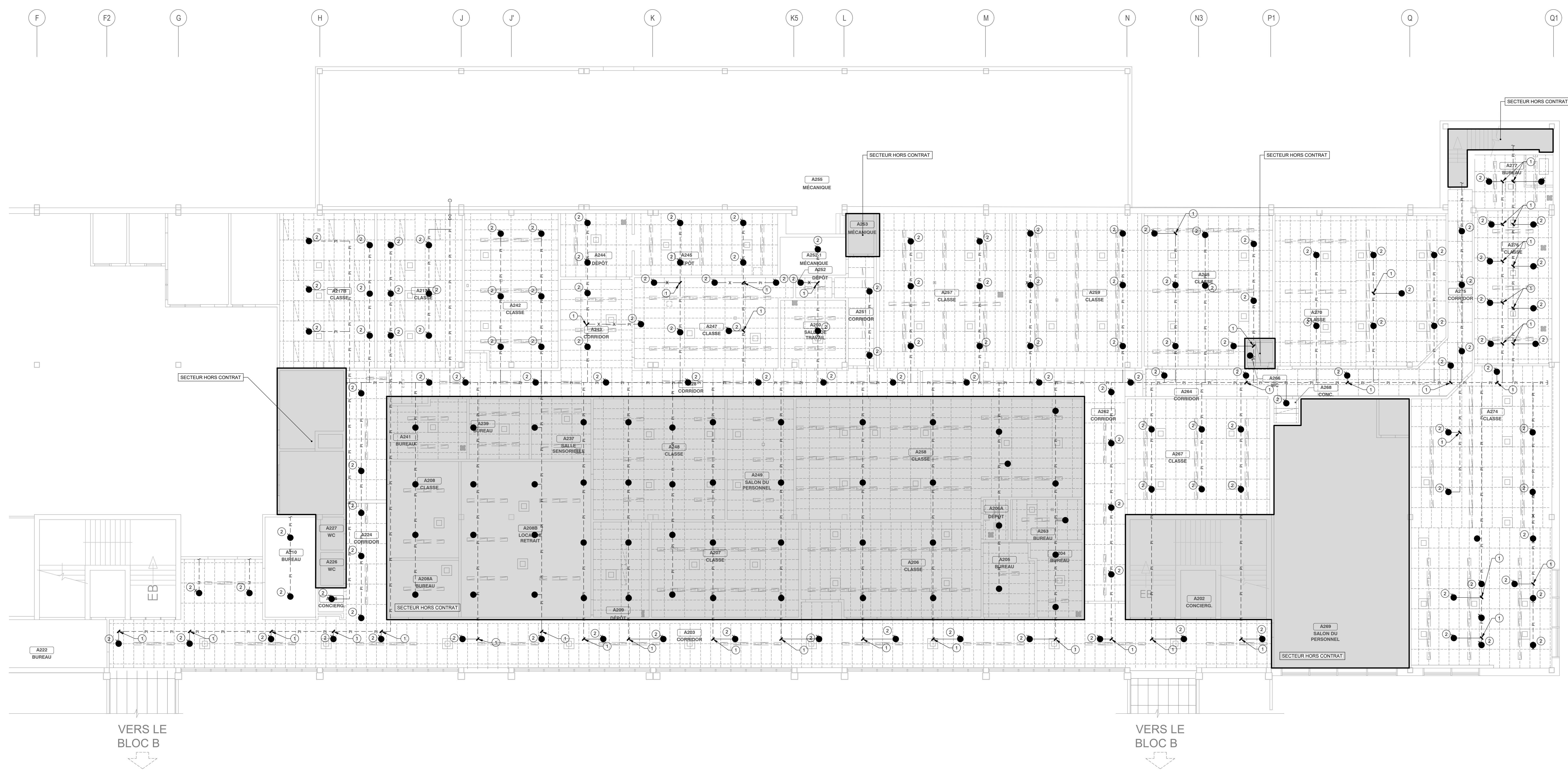
- L'EMPLACEMENT ET LE DIMENSIONNEMENT DE LA TUYAUTERIE EST APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER L'INGÉNIEUR SANS DÉLAIS DE TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES PLANS ET LES INSTALLATIONS EXISTANTES.
- LE SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE SOUS EAU DOIT DEMEURER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS. SEULES LES INTERRUPTIONS DE SERVICE DANS LES ZONES DE TRAVAUX SERONT ACCÉPTÉES LORSQUE LES TRAVAUX SONT EN COURS. SI LE PLAFOND EST RETIRÉ ET QUE LES TÊTES SONT PÉNÉTRANTES, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN GARDIEN PRÉSENT EN TOUT TEMPS POUR ASSURER LA PROTECTION DES LIEUX.
- COORDONNER LA FERMETURE DE LA ZONE DES GIGEURS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, LA DISCIPLINE DE PROTECTION INCENDIE DOIT PROCÉDER À UN ESSAI DE PRESSION STATIQUE, DYNAMIQUE ET DE DÉBIT SUR LE RESEAU MUNICIPAL, CONFORMÉMENT À LA NORME NFPA-201. LE RÉSULTAT DE L'ESSAI DOIT PAR LA SUITE ÊTRE TRANSMIS À L'INGÉNIEUR.



NOTE :
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite. Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'échelle. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'assurer l'équilibre avant le début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFESSIONNELS :
Architecte
yelle | maille et associés architectes inc.



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION NI D'INSTALLATION

0 APPEL D'OFFRES	2024-02-20
N° EMS POUR :	DATE

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com



TITRE DU PROJET :
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIÈRE (PLAFOND 2^e ÉTAGE SUITE)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
3009 RUE FONTENEAU, MONTREAL, QC, H1K 4E1

DÉSIGNER :
MÉCANIQUE

TITRE DU PLAN :
PROTECTION INCENDIE NIVEAU 2 DÉMOLITION

CONCEPTEUR : S. CADIEUX, ING. / **TECHNICIENNE (PRINCIPALE) :** D. KOJADJIO, ING. / **DATE DE CRÉATION :** 2023-11-20 / **N° PLAN :**

N° PROJET CLIENT : 045E72870 / **N° PROJET :** 128-03-04 / **ÉCHELLE :** 1:100

NOTE(S) DE DÉMOLITION :

- 1 DÉMANTÉLER, JUSQU'À CE POINT OU ENTRE CES POINTS ET BOUCHER ÉTANCHE SI REQUIS.
- 2 TÊTE DE GIGEUR ET TUYAUTERIE À DÉMANTÉLER, JUSQU'À L'EMBRANCHEMENT.

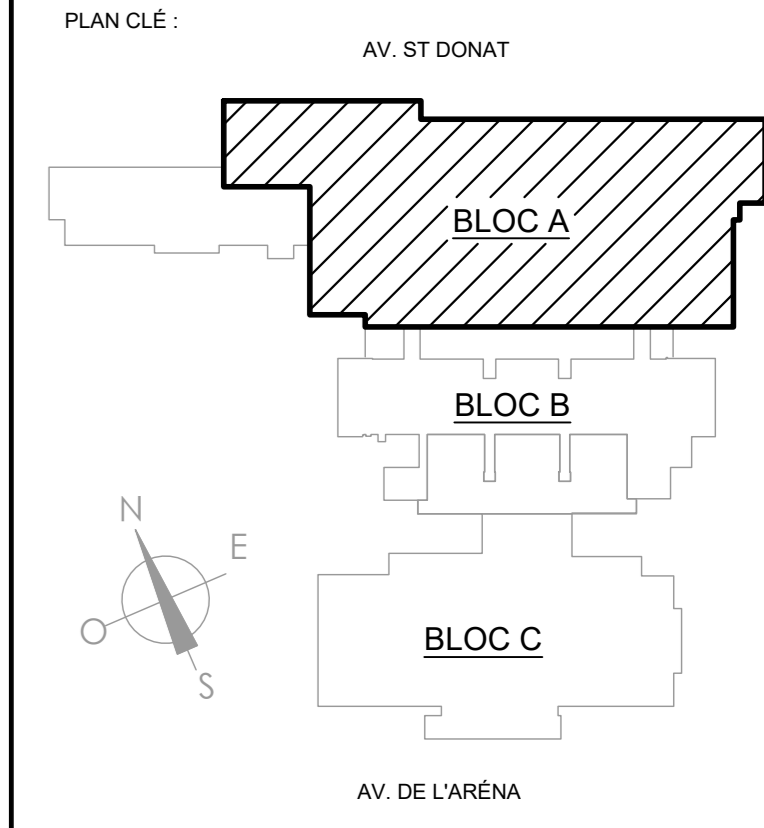
NOTES GÉNÉRALES :

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, LA DISCIPLINE DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT VALIDER LE BON FONCTIONNEMENT DES THERMOSTATS ET AVISER L'INGÉNIEUR ET LE PROPRIÉTAIRE SI UN MAL FONCTIONNEMENT EST DÉTECTÉ.

SAUF INDICATION CONTRAIRE TOUS LES THERMOSTATS PNEUMATIQUES SONT ENCASTRÉS AU PLAFOND ET MUNIS D'UNE PLAQUE DE FINITION PERFORÉE.

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT SUSPENDRE LE THERMOSTAT POUR PERMETTRE LE DÉMANTÈLEMENT DU PLAFOND. PROTÉGER LE THERMOSTAT, PUIS LE RÉINSTALLER DANS LA NOUVELLE TRAME DE PLAFOND.

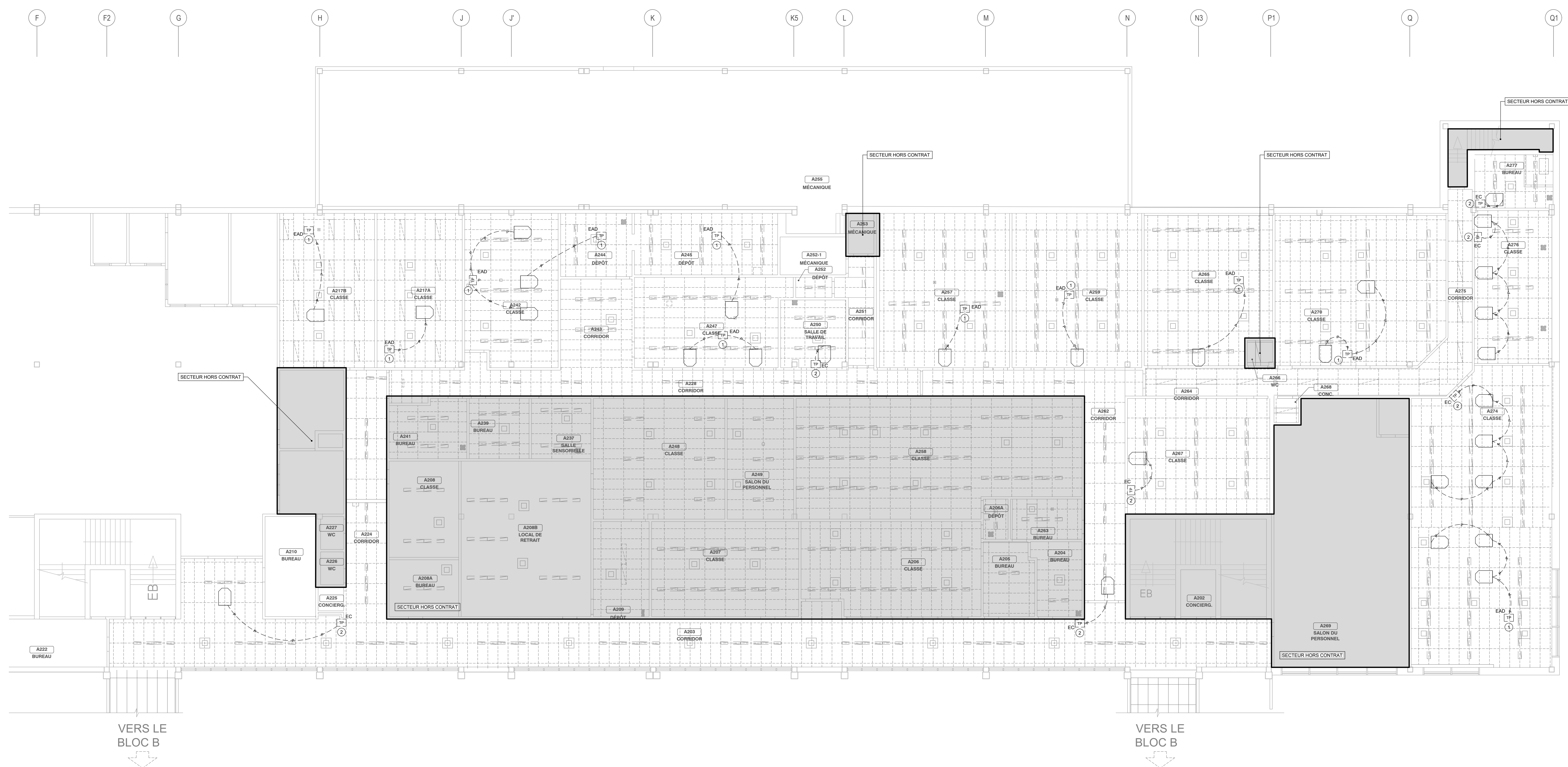
L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT FOURNIR POUR CHAQUE THERMOSTAT UNE NOUVELLE PLAQUE DE FINITION DE 2" x 4" EN ACIER INOXYDABLE. LA PLAQUE DOIT ÊTRE PERFORÉE EN USINE. PRÉVOIR D'ALLONGER OU MODIFIER LES CONDUITS PNEUMATIQUES AFIN D'INTÉGRER LE THERMOSTAT À LA NOUVELLE TRAME DE PLAFOND.



NOTE :
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite.
Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'échelle. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'apporter les modifications nécessaires avant le début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFESSIONNELS :
Architecte
yelle | maillé et associés architectes inc.
188, rue Saint-Pierre, bureau 220
Montréal, Québec, H2Y 1Z8
T 514 340-4444 F 514 340-4444
info@yellemaillé.ca



0	APPEL D'OFFRES	2024-02-20
N°	EMS POUR :	DATE

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com



2024-02-12
TITRE DU PROJET :
RÉGLATION AUTOMATIQUE NIVEAU 2 DÉMOLITION

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
800 RUE FONTENEAU, MONTRÉAL, QC, H3K 4E1

DÉCIPLINE :
MÉCANIQUE

TITRE DU PLAN :
RÉGLATION AUTOMATIQUE NIVEAU 2 DÉMOLITION

CONCEPTEUR : D. RIOPEL, ING. **N° PROJET CLIENT :** 045E72870
TECHNICIENNE (PRINCIPALE) : J. VAIR **N° PROJET :** 128-03-04
DATE DE CRÉATION : 2023-11-20 **ÉCHELLE :** 1:100
N° PLAN :

NOTE(S) DE DÉMOLITION :

1 THERMOSTAT PNEUMATIQUE INSTALLÉ AU PLAFOND À RETIRER ET À CONSERVER POUR LE RÉAMÉNAGEMENT. LES CONDUITS PNEUMATIQUES DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE MANNÈRE À NE PAS NUIRE AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES TILES DE PLAFOND. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR (TYPIQUE POUR TOUS LES THERMOSTATS PNEUMATIQUES SUR LES PLAFONDS)

2 THERMOSTAT PNEUMATIQUE ENCASTRÉ DANS LE MUR À CONSERVER POUR LE RÉAMÉNAGEMENT. LES CONDUITS PNEUMATIQUES DANS LE PLAFOND DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE MANNÈRE À NE PAS NUIRE AUX TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR (TYPIQUE POUR TOUS LES THERMOSTATS PNEUMATIQUES ENCASTRÉS DANS LES MURS.)

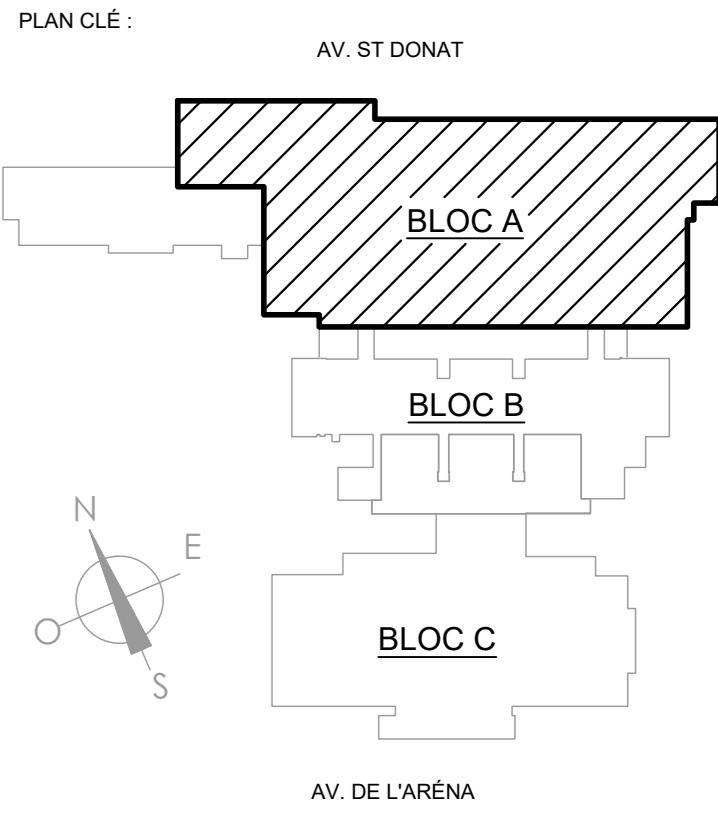
NOTES GÉNÉRALES :

-L'EMPLACEMENT ET LE DIMENSIONNEMENT DES CONDUITS DE VENTILATION EST APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER L'INGÉNIEUR SANS DÉLAIS DE TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES PLANS ET LES INSTALLATIONS EXISTANTES.

LA DISCIPLINE DE VENTILATION DOIT REMPLACER L'ENSEMBLE DES SUPPORTS DES CONDUITS DE VENTILATION (ALIMENTATION ET RETOUR) ET DES COMPOSANTES (BOÎTE DE MÉLANGE DOUBLE GAINÉ) DANS LA ZONE DES TRAVAUX. LES NOUVEAUX SUPPORTS DOIVENT RENDRE LES INSTALLATIONS CONFORMES AUX NORMES SISMQUES. FOURNIR UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCÉLÉ PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN LA MATIÈRE À LA FIN DES TRAVAUX. DES CONDUITS ÉLECTRIQUES CIRCULENT DANS LA DALLE DE BÉTON. RÉUTILISER L'EMPLACEMENT DES SUPPORTS EXISTANTS ET PRÉVOIR UN SCAN DE LA DALLE POUR LES NOUVEAUX PERCEMENTS.

-PRÉVOIR LE BALANCEMENT AÉRAULIQUE COMPLET POUR LES NOUVELLES GRILLES ET DIFFUSEURS ANS QUE POUR LES GRILLES ET DIFFUSEURS EXISTANTS MONTRES AUX PLANS (INCLUANT LES GRILLES ET DIFFUSEURS DANS LES SECTEURS HORS-CONTRAT). L'ENTREPRENEUR DOIT ÉGALEMENT RÉVÉRIFIER LE DÉBIT D'AIR SUR LES CONDUITS PRINCIPAUX DESSERVANT LES ÉTAGES INFÉRIEURS ET SUPÉRIEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. PUIS S'ASSURER QUE LE MÊME DÉBIT SOIT DISPONIBLE À LA FIN DES TRAVAUX.

-PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE L'ISOLATION THERMIQUE SUR UNE LONGUEUR DE 15 MÈTRES SUR LES CONDUITS PRINCIPAUX (400 MM DE DIAMÈTRE). L'EMPLACEMENT SERA DÉTERMINÉ AU CHANTIER LORS DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

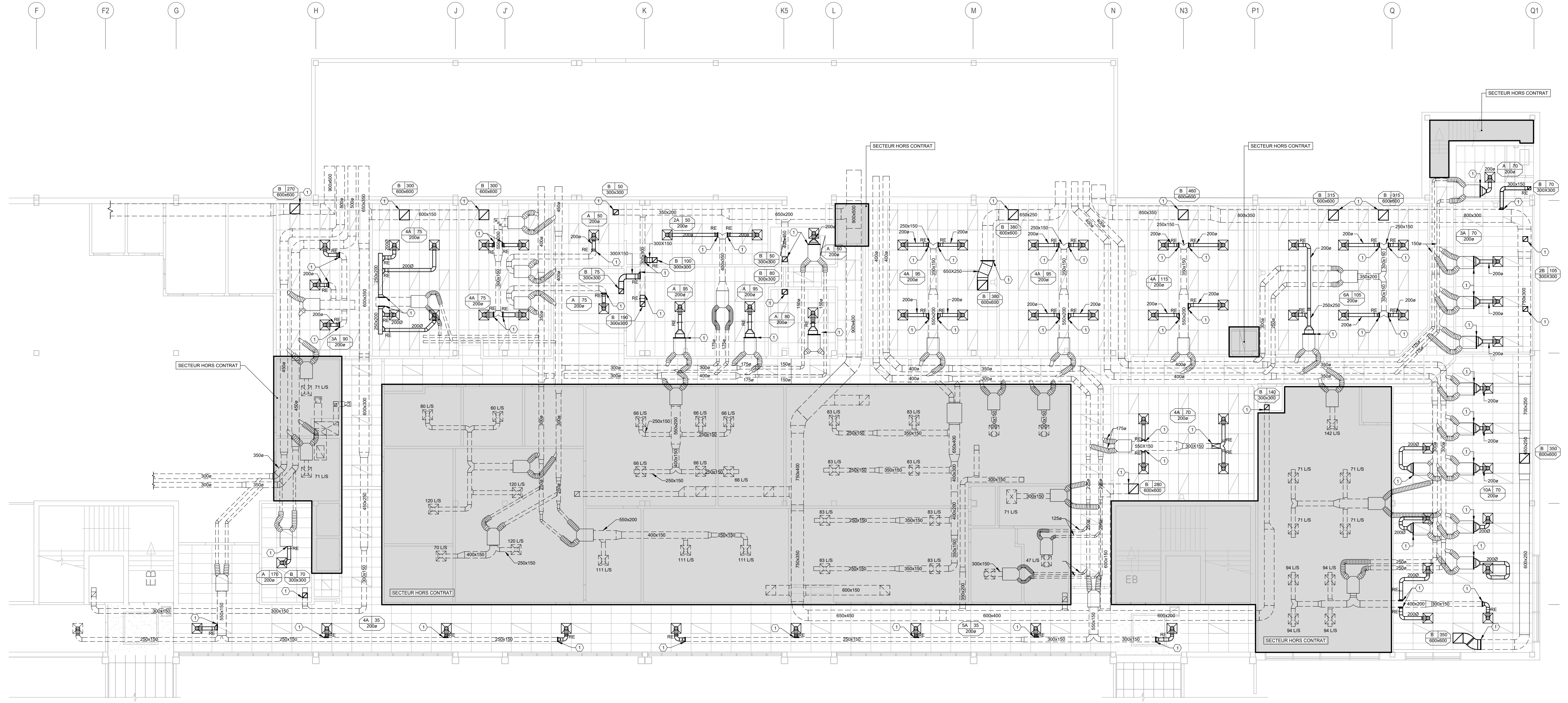


NOTE :
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite.
Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'œil. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'apporter immédiatement, avant le début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFSSIONNELS :
Architecte
yelle | maille et associés architectes inc.

184, rue Saint-Paul, bureau 210
Montréal, Québec, H2Y 1Z5
T 514 344-1111 F 514 344-1112
info@yellemaill.com



NOTE(S) DE RÉAMÉAGEMENT :

① RACCORDER À L'EXISTANT À CE POINT OU ENTRE CES POINTS.

TABLEAU DES GRILLES ET DIFFUSEURS				
TYPE	DESCRIPTION	MARQUE	MODELE	REMARQUES
A	DIFFUSEUR	PRICE	SCD	1, 2, 4
B	GRILLE DE RETOUR	PRICE	80	1, 2, 3, 4

REMARQUES:
1- COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
2- EN ALUMINIUM.
3- MODIFIER LES CONDUITS DE RETOUR SELON LES INDICATIONS AUX PLANS AFIN D'INTÉGRER LES NOUVELLES GRILLES À LA NOUVELLE TRAME DE PLAFOND.
4- METTRE EN PLACE UN REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE POUR CHAQUE NOUVELLE GRILLE ET DIFFUSEURS.

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com

INGÉNIEUR
Simon Cadieux
2034670
2023

2024-02-12

TITRE DU PROJET:
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIÈRE (PLAFOND 2^e ÉTAGE SUITE)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
800 RUE FONTENEAU, MONTRÉAL, QC, H1K 4E1

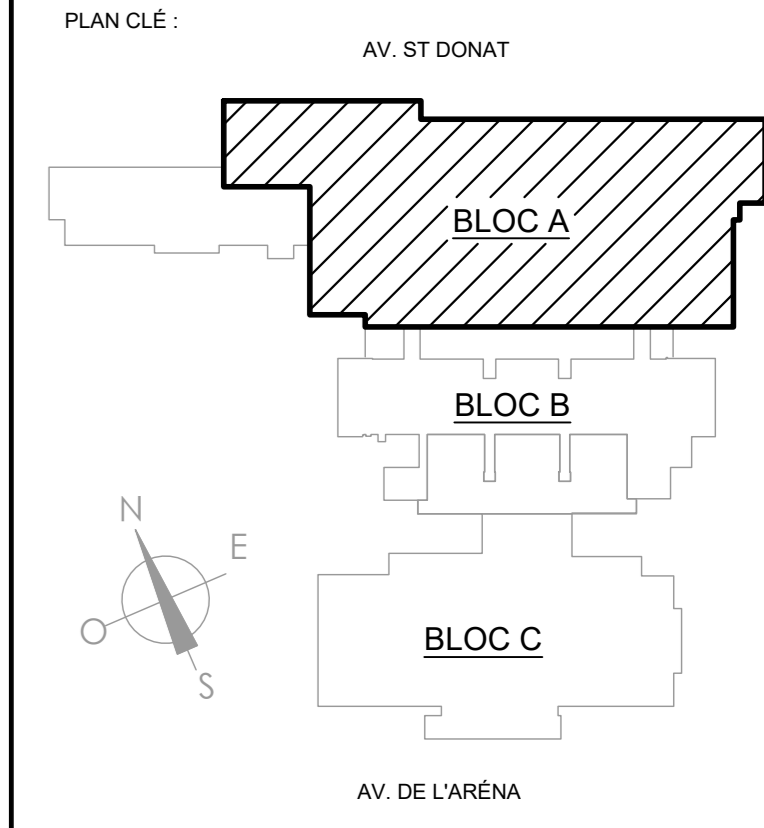
DÉCIPLINE:
MÉCANIQUE

TITRE DU PLAN:
VENTILATION NIVEAU 2 RÉAMÉAGEMENT

CONCEPTEUR: S. CADIEUX, ING.	N ^o PROJET CLIENT: 045E72870
TECHNICIENNE (PRINCIPALE): D. KOJADJIO, ING.	N ^o PROJET: 128-03-04
DATE DE CRÉATION: 2023-11-20	ÉCHELLE: 1:100
N ^o PLAN:	

NOTES GÉNÉRALES :

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES TÊTES DE GICLÉUR MONTREES AU PLAN SONT DE NOUVELLES TÊTES. L'ENTREPRENEUR DOIT MODIFIER LA TUYAUTERIE EXISTANTE AFIN D'INTÉGRER LES NOUVELLES TÊTES DANS LA NOUVELLE TRAME DE PLAFOND.
- L'EMPLACEMENT ET LE DIMENSIONNEMENT DE LA TUYAUTERIE EST APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER L'INGÉNIEUR SANS DÉLAI DE TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES PLANS ET LES INSTALLATIONS EXISTANTES.
- LE SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE SOUS EAU DOIT DEMEURER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS. SEULES LES INTERRUPTIONS DE SERVICE DANS LES ZONES DE TRAVAIL SERONT ACCEPTÉES LORSQUE LES TRAVAUX SONT EN COURS. SI LE PLAFOND EST RETIRÉ ET QUE LES TÊTES SONT PENDANTES, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN GARDIEN PRÉSENT EN TOUT TEMPS POUR ASSURER LA PROTECTION DES LIEUX.
- PRÉVOIR LA VIDANGE ET LE REMPLISSAGE DU RÉSEAU DE PROTECTION INCENDIE À PLUSIEURS REPRISES EN FONCTION DU PHASAGE DES TRAVAUX. PRÉVOIR UN GARDIEN LORSQUE LE SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE N'EST PAS FONCTIONNEL.
- LES TÊTES DE GICLÉURS DOIVENT ÊTRE RACCORDEES PAR UN TUYAU DE 25mm DE DIAMÈTRE. PRÉVOIR L'INSTALLATION DES TÊTES AU CENTRE DES TUYAUX DE PLAFOND ACROUSTIQUE.
- EN PLUS DES TÊTES DE GICLÉUR MONTREES AUX PLANS, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 5 TÊTES DE GICLÉUR SUPPLÉMENTAIRES.

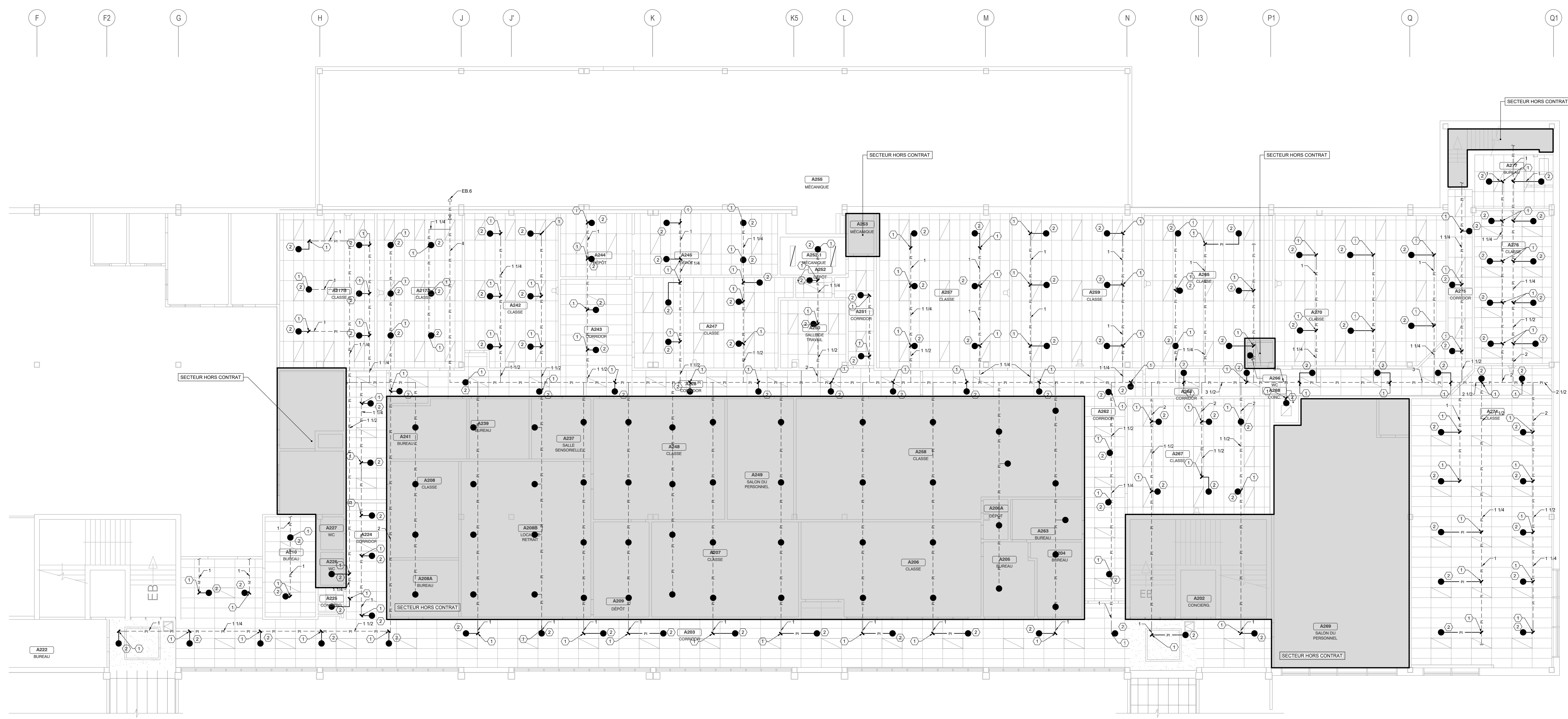


NOTE :
Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite. Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'échelle. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'apporter immédiatement, au début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFSSIONNELS :
Architecte
yelle | maillé et associés architectes inc.

184 rue Saint-Paul, Québec, Québec H2N 2Y9
Téléphone : 514 382-1212
Téléfax : 514 382-1213
info@yellemaillé.ca



CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION NI D'INSTALLATION

0 APPEL D'OFFRES	2024-02-20
N° EMS POUR :	DATE

PONTON GUILLOT
Structure • Civil • Mécanique • Électricité
www.pontonguilott.com



2024-02-12
TITRE DU PROJET:
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2^e ÉTAGE SUITE)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
800 RUE FONTENEAU, MONTREAL, QC, H3K 4E1
DESIGNER:
MÉCANIQUE

TITRE DU PLAN:
PROTECTION INCENDIE NIVEAU 2 RÉAMÉNAGEMENT

CONCEPTEUR: S. CADIEUX, ING.	N° PROJET CLIENT: 045E72870
TECHNICIENNE (PRINCIPALE): D. KOJADJIO, ING.	N° PROJET: 128-03-04
DATE DE CRÉATION: 2023-11-20	ÉCHELLE: 1:100
N° PLAN:	

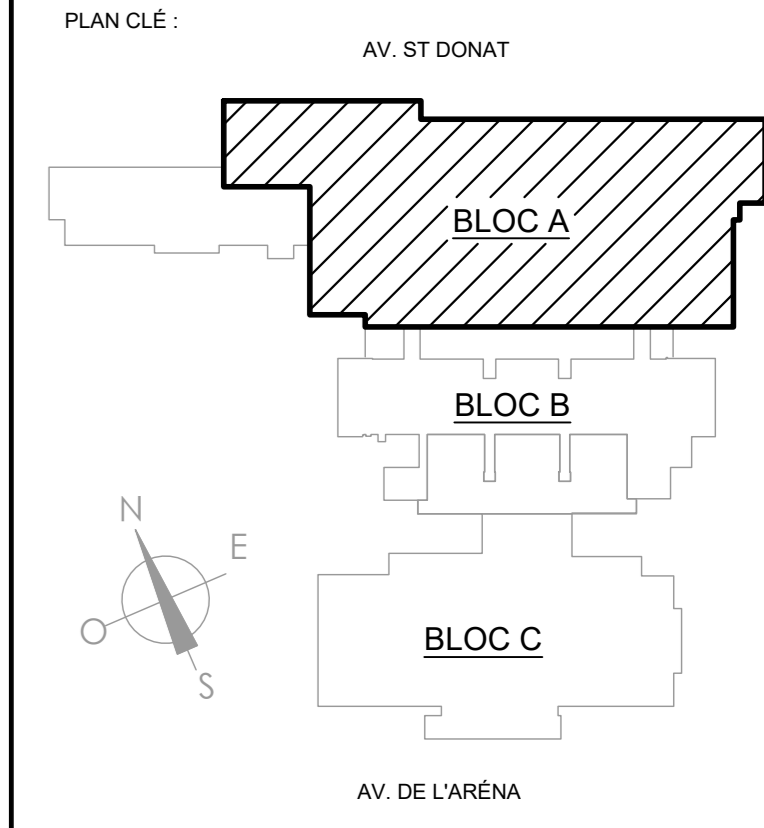
NOTE(S) DE RÉAMÉNAGEMENT :

- 1 RACCORDER À L'EXISTANT À CE POINT OU ENTRE CES POINTS.
- 2 NOUVELLE TÊTE DE GICLÉUR.

NOTES GÉNÉRALES :

-LES THERMOSTATS PNEUMATIQUES ENCASTRÉS AU PLAFOND SONT MUNIS D'UNE PLAQUE DE FINITION PERFORÉE. L'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT S'ASSURER LE THERMOSTAT POUR PERMETTRE LE DÉMANTÈLEMENT DU PLAFOND, PROTÉGER LE THERMOSTAT, PUIS LE RÉINSTALLER DANS LA NOUVELLE TRAME DE PLAFOND. L'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT FOURNIR POUR CHAQUE THERMOSTAT AU PLAFOND UNE NOUVELLE PLAQUE DE FINITION DE 2" x 4" EN ALUMINIUM INOXYDABLE. LA PLAQUE DOIT ÊTRE PERFORÉE EN USINE. PREDIRE D'ALLONGER OU MODIFIER LES CONDUITS PNEUMATIQUES.

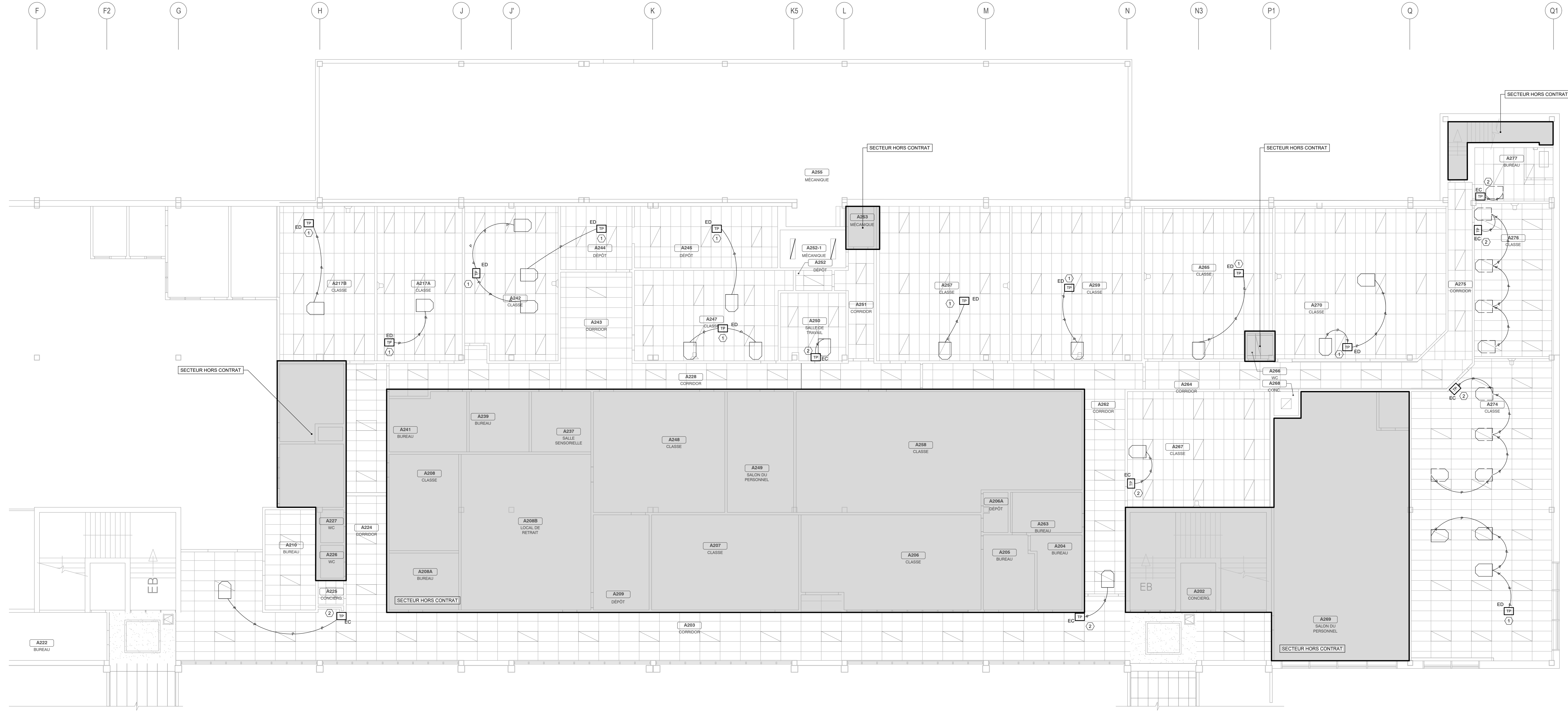
-LA DISCIPLINE DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DOIT VALIDER LE BON FONCTIONNEMENT DES THERMOSTATS À LA FIN DES TRAVAUX.



NOTE :
 Ces documents sont la propriété de PONTON GUILLOT INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite.
 Les dimensions apparaissant au présent document doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant le début des travaux. Les dimensions indiquées aux plans ont priorité sur celles prises à l'œil. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'ajuster l'échelle avant le début des travaux, de toute omission, erreur ainsi que toute divergence entre ces documents, ceux des autres professionnels et les conditions relatives au chantier.

CLIENT :
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

PROFESSIONNELS :
 Architectes
 yelle | maille et associés architectes inc.
 88, rue Saint-Pierre, bureau 230
 Montréal, Québec, H2Y 1Z8
 T 514 862-1111 F 514 862-1112
 info@yellemaille.ca



0 APPEL D'OFFRES	2024-02-20
N° EMS POUR :	DATE

PONTON GUILLOT
 Structure • Civil • Mécanique • Électricité
 www.pontonguilott.com

SCÉAUX :

 2024-02-12

NOTE(S) DE RÉAMÉNAGEMENT :

1 THERMOSTAT PNEUMATIQUE INSTALLÉ AU PLAFOND. LES CONDUITS PNEUMATIQUES DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE MANIÈRE À NE PAS NUIRE AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TUILLES DE PLAFOND. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR, (TYPIQUE POUR TOUS LES THERMOSTATS PNEUMATIQUE SUR LES PLAFONDS)

2 THERMOSTAT PNEUMATIQUE INSTALLÉ AU MUR. LES CONDUITS PNEUMATIQUES DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE MANIÈRE À NE PAS NUIRE AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TUILLES DE PLAFOND. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR, (TYPIQUE POUR TOUS LES THERMOSTATS PNEUMATIQUE SUR LES MURS)

TITRE DU PROJET :
RÉGLATION AUTOMATIQUE NIVEAU 2 RÉAMÉNAGEMENT

TITRE DU PLAN :
RÉGLATION AUTOMATIQUE NIVEAU 2 RÉAMÉNAGEMENT

CONCEPTEUR D. RIOPEL, ING.	N° PROJET CLIENT 045E72870
TECHNICIENNE (PRINCIPALE): J. VAIR	N° PROJET 128-03-04
DATE DE CRÉATION: 2023-11-20	ECHELLE: 1:100
N° PLAN:	